

B93*CCAC790099055CG00902000534627294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

5111139659320273 240299L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99033500459

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/01/99 31/01/99	31	166,91	5174,21	
RETENUE RDS	0,50% SUR 158,56	31	0,79		24,49
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 262,75	31	3,15		97,65

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 05.02.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***5052,07 francs
****770,18 euros

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

FEVRIER 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99055CG00902000500020273



893*CCAC790099088CG00902000734327294F4327294F83200



Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139651720510 290399L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

IMPORTANT : VOUS AVEZ RETRAVAILLE, ENVOYEZ RAPIDEMENT LA COPIE
DES BULLETINS SALAIRES AU : CEDSM 34,13418 MARSEILLE CEDEX 20

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99061501583

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/02/99 28/02/99	28	166,91	4673,48	
RETENUE RDS	0,50% SUR	28	0,79		22,12
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR	28	3,15		88,20

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 05.03.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4563,16 francs
****695,65 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

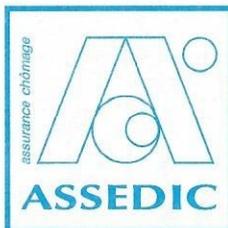
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

MARS 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99088CG00902000700020510





Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139655220102 280499L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

L'ANPE ORGANISE UN FORUM REGIONAL CREATION/REPRISE
D'ENTREPRISE 10/11 MAI AU PRADET (83). RENSEIGNEMENTS A L'A.L.E

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER)

NO :

99092500634

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/03/99 10/03/99	10	166,91	1669,10	
RETENUE RDS	0,50% SUR	158,56	10	0,79	7,90
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR	262,75	10	3,15	31,50
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	11/03/99 31/03/99	21	166,91	3505,11	
RETENUE RDS	0,50% SUR	158,56	21	0,79	16,59
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR	262,75	21	3,15	66,15

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 08.04.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***5052,07 francs
****770,18 euros

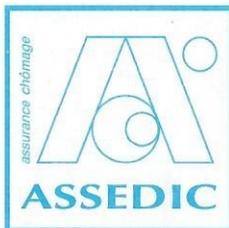
DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

AVRIL 1999

Déterminez soigneusement ce document suivant les pointillés

99118CG00902000700020102



Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139652419784 270599L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

IMPORTANT : VOUS AVEZ RETRAVAILLE, ENVOYEZ RAPIDEMENT LA COPIE
DES BULLETINS SALAIRES AU : CEDSM 34,13418 MARSEILLE CEDEX 20

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER)

NO :

99125500400

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/04/99 30/04/99	30	166,91	5007,30	
RETENUE RDS	0,50% SUR 158,56	30	0,79		23,70
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 262,75	30	3,15		94,50

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 10.05.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4889,10 francs
****745,34 euros

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

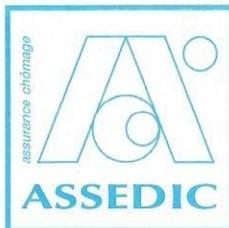
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

MAI 1999

Déterminez soigneusement ce document suivant les pointillés

99147CG00902000600019784

893*CCAC790099179CG0090200043434327294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139657019703 280699L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

IMPORTANT : VOUS AVEZ RETRAVAILLE, ENVOYEZ RAPIDEMENT LA COPIE
DES BULLETINS SALAIRES AU : CEDSM 34,13418 MARSEILLE CEDEX 20



AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99153501216

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/05/99 31/05/99	31	166,91	5174,21	
RETENUE RDS	1,20% SUR 158,56	31	0,79		24,49
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 262,75	31	3,15		97,65

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 07.06.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***5052,07 francs
****770,18 euros

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

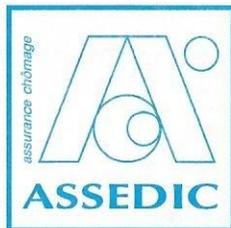
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

JUIN 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99179CG00902000400019703

B93**CCAC790099209CG009020006534327294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139651219424 280799L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

IMPORTANT : VOUS AVEZ RETRAVAILLE, ENVOYEZ RAPIDEMENT LA COPIE
DES BULLETINS SALAIRES AU : CEDSM 34,13418 MARSEILLE CEDEX 20

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99186500839

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/06/99 30/06/99	30	166,91	5007,30	
RETENUE RDS	0,50% SUR 158,56	30	0,79		23,70
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 262,75	30	3,15		94,50

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 08.07.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4889,10 francs
****745,34 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

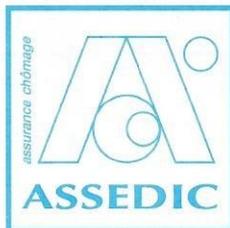
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

JUILLET 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99209CG009020000600019424

B93**CCAC790099239CG009020004334327294F4327294F83200



Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139653319575 270899L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

• Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

IMPORTANT : VOUS AVEZ RETRAVAILLE, ENVOYEZ RAPIDEMENT LA COPIE DES BULLETINS SALAIRES AU : CEDSM 34,13418 MARSEILLE CEDEX 20

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER)

NO : 99214501710

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/07/99 10/07/99	10	168,95	1689,50	
RETENUE RDS	0,50% SUR 160,50	10	0,80		8,00
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 265,96	10	3,19		31,90
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	11/07/99 31/07/99	21	168,95	3547,95	
RETENUE RDS	0,50% SUR 160,50	21	0,80		16,80
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR 265,96	21	3,19		66,99

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 06.08.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***5113,76 francs
****779,59 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

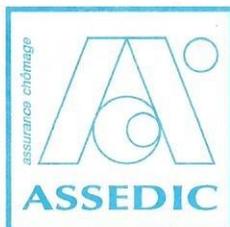
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

AOUT 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99239CG00902000400019575





Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139658520565 280999L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

UN SEUL NUMERO D'APPEL POUR DECLARER VOTRE SITUATION MENSUELLE,
CONSULTER VOS PAIEMENTS, OBTENIR UNE ATTESTATION LE 08.36.642.6

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER)

NO :

99244500699

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/08/99 09/08/99	9	168,95	1520,55	
RETENUE RDS	0,50% SUR	9	0,80		7,20
COTISATION PREC RETR	1,20% SUR	9	3,19		28,71
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	10/08/99 31/08/99	22	140,23	3085,06	
RETENUE RDS	0,50% SUR	22	0,67		14,74

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 07.09.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4554,96 francs
****694,40 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

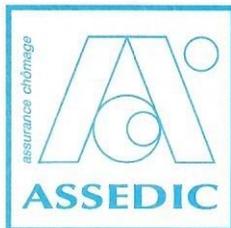
SEPTEMBRE 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99271CG00902000600020565



893*CCACT90099300CG009020007354327294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139652120699 271099L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

A PARTIR DU 15/11/99 NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL EN CONTINU DU
LUNDI AU VENDREDI 8H30 @ 15H30 SAUF LE MARDI 8H30 @ 12H30

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99279500353

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/09/99 30/09/99	30	140,23	4206,90	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	30	0,67		20,10

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 11.10.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4186,80 francs
****638,27 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

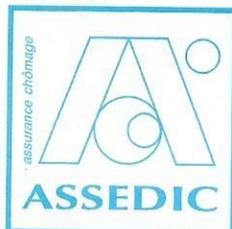
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

OCTOBRE 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99300CG00902000700020699





Votre code personnel :

558124

08 36 642 642 36 14 ASSEDIC

33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139658120370 261199L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

AN 2000 : LE MOIS PROCHAIN, MERCI DE RENVoyer VOTRE DSM DES
RECEPTION OU ACTUALISEZ-VOUS PAR TELEPHONE DES LE 27 DECEMBRE

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER)

NO :

99309500562

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/10/99 31/10/99	31	140,23	4347,13	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	31	0,67		20,77

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 10.11.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4326,36 francs
****659,55 euros

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

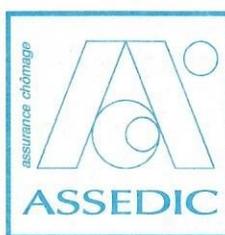
Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

NOVEMBRE 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99330CC00902002400020370

93362CG00902000735327294F327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 3614 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

5111139655320238 281299L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

Votre n° d'identifiant : 4327294
CADRE CORRESPONDANCE

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 99340500508

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/11/99 09/11/99	9	140,23	1262,07	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	9	0,67		6,03
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	10/11/99 30/11/99	21	140,23	2944,83	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	21	0,67		14,07

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 09.12.1999
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4186,80 francs
****638,27 euros

DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

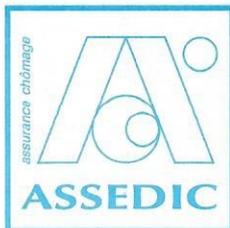
DECEMBRE 1999

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

99362CG00902000700020238



B93*CCACT90000027CG00902000734327294F4327294F83200



Votre code personnel :
 558124
 08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
 33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139652020158 270100L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
 106 RUE STE ROSELINE
 83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294
 CADRE CORRESPONDANCE

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 00004500703

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/12/99 31/12/99	31	140,23	4347,13	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	31	0,67		20,77

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
 VIREMENT BANCAIRE effectué le 07.01.2000
 A l'établissement : SMC TOULON AG
 Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
 ***4326,36 francs
 ****659,55 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

JANVIER 2000

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

00027CG00902000700020158

